



Gatineau, le 8 mai 2013

Madame Paméla Garcia-Cournoyer
Direction des opérations intégrées de l'Outaouais
Ministère des Ressources naturelles
16, Impasse de la Gare-Talon, RC100
Gatineau (Québec) J8P 0B1

Objet : Dépôt d'une résolution consensuelle de la TLGIRT Coulonge

Madame,

Lors de la rencontre de la TLGIRT Coulonge du 21 mars dernier, les membres de la TLGIRT Coulonge ont été saisis d'une demande de La Compagnie Commonwealth Plywood Ltée (LCCPL), concernant le bois sans preneur de l'unité d'aménagement 071-52. Vous trouverez cette demande annexée à la présente.

Par conséquent, à cette rencontre de la TLGIRT Coulonge du 21 mars 2013, la résolution suivante a été adoptée.

RÉSOLUTION :

Il est proposé par madame Marie-Thérèse Kazeef, appuyé par monsieur Vincent Barrette et adopté avec une abstention de la part du représentant de la MRC du Pontiac, que la TLGIRT Coulonge appuie la demande présentée par LCCPL et dépose cette résolution au MRN.

Espérant le tout conforme à vos attentes, je vous prie d'agréer, Madame Garcia-Cournoyer, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire des TLGIRT de l'Outaouais,

Christian Taillon